

# DE NOUVELLES DÉMARCHES DÉPARTEMENTALES



## LA POLITIQUE DE CONTRACTUALISATION

Depuis fin 2004, le Département de Seine-Maritime s'est engagé dans des procédures contractuelles à destination des pays et des agglomérations. Ces procédures doivent permettre d'engager toutes les parties prenantes autour d'un projet commun, de définir des objectifs précis, d'établir les moyens à mettre en œuvre, de clarifier les responsabilités et d'arrêter les différentes modalités financières nécessaires à leur réalisation.

Dans cette optique, certaines demandes de subventions se traiteront désormais dans le cadre d'une contractualisation conduite par les territoires et ce, de façon à favoriser les projets structurants et à garantir au bénéficiaire un concours financier dans des conditions prédéfinies. Un Fonds Départemental d'Aide au Développement des Territoires (FDAT) permettra de soutenir les actions relevant à la fois des dépenses d'investissement et de fonctionnement : les moyens nécessaires à cette politique seront ajustés en fonction de l'avancement des contrats signés et des besoins d'individualisation des aides.

Afin de permettre une meilleure lisibilité de l'action départementale, les politiques ainsi contractualisées vous sont également présentées dans ce guide.

## L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le nombre élevé d'objectifs concomitants ainsi que l'imbrication de différents niveaux de collectivités ont pu entraîner un défaut de lisibilité de certaines politiques partenariales pour les citoyens mais aussi pour les dirigeants territoriaux.

Pour relever le défi d'un développement de qualité pour tous, les acteurs publics ont donc besoin de mesurer les effets de leurs actions afin de définir de véritables politiques.

Le Département de Seine-Maritime a donc mis en place, lorsque cela est possible, une démarche d'évaluation pour permettre en particulier de mesurer l'efficacité de ses actions, d'analyser l'adéquation entre les besoins des usagers et la qualité des prestations offertes, et ce, de façon à pouvoir réorienter, le cas échéant, ses propres politiques et ou actions.